

Paris, le 29 novembre 2012

Madame, Monsieur,

M. Jean-Pierre Leleux, sénateur des Alpes-maritimes, et moi-même avons été désignés comme rapporteurs de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques) sur une étude dont le thème est la diffusion de la culture scientifique et technique (CST).

En vue de compléter nos informations, nous souhaiterions solliciter l'avis des parties concernées, dont les syndicats d'étudiants.

C'est pourquoi nous nous permettons de soumettre à votre réflexion les questions suivantes :

1) Les institutions chargées de diffuser la CST vous semblent-elles efficacement jouer leur rôle dans la poursuite des deux objectifs généralement assignés à la CST : démocratisation de l'accès au savoir et encouragement des vocations de chercheurs et d'ingénieurs ?

Ces institutions sont : d'une part, le système éducatif universitaire et, d'autre part : les collectivités territoriales, les associations de culture populaire, les centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), les grands organes de recherche nationaux (CNRS, CEA, INRA, INERIS, INRIA, INSERM, Muséum national d'histoire naturelle, conservatoire national des arts et métiers, CNES, IFREMER et institut Pasteur), agences sanitaires, entreprises et médias, ainsi que les mécanismes du débat public (commission nationale du débat public, Assises de l'enseignement supérieur, Assises de la bioéthique)

2) Les rapports et articles ci-joints vous semblent-ils avoir pris la mesure des forces et des faiblesses des dispositifs de CST, au regard des deux objectifs précités assignés à la CST ? Les recommandations formulées par ces rapports vous semblent-elles satisfaisantes et suffisantes ? Faudrait-il les compléter (par exemple, permettre aux titulaires du doctorat d'enseigner dans l'enseignement secondaire ou encore, comme au Royaume-Uni, imposer des cours de médiation scientifique dans les écoles d'ingénieurs et aux étudiants en sciences) ?

3) L'échec des débats sur les OGM et sur les nanotechnologies confirme-t-il l'idée suggérée par certains sociologues et scientifiques selon laquelle l'acquisition par le public de connaissances accrues ne renforce pas nécessairement sa confiance envers les

scientifiques et les nouvelles technologies ? Ou encore cette défiance persistante ne reflète-t-elle pas l'impossibilité de construire une culture du débat public ?

4) L'idée de complexité (certains diraient incommunicabilité) de la science serait-elle responsable du faible attrait de l'enseignement des sciences et des carrières scientifiques auprès des jeunes et en particulier les jeunes filles ? Serait-elle l'obstacle difficilement franchissable à une meilleure diffusion de la CST ? Peut-il y être remédié ?

5) Quel peut-être le concours à la diffusion de la CST de l'Union européenne dans le cadre du programme de recherche et de technologie horizon 2020 pour les années 2013 à 2020 ? Par exemple, l'Europe peut-elle se doter d'une revue scientifique qui rivalise avec *Science* ou *Nature* ? Ne faudrait-il pas instituer une Conférence annuelle de la science européenne qui ait une renommée équivalente au Sommet économique de Davos ou à la Conférence sur la sécurité qui se tient chaque année à Munich ?

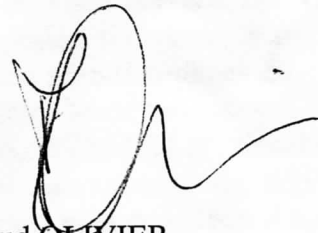
M. Leleux et moi-même vous saurions gré si vous pouviez nous faire parvenir votre réponse d'ici au 15 janvier 2013 à l'adresse suivante :

Assemblée nationale  
OPECST (mission diffusion de la culture scientifique et technique)  
101 rue de l'Université  
75007PARIS

ou aux adresses électroniques suivantes :

[hraza@assemblee-nationale.fr](mailto:hraza@assemblee-nationale.fr)  
[jldumas@assemblee-nationale.fr](mailto:jldumas@assemblee-nationale.fr)

Nous vous remercions très vivement de votre esprit de coopération et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.



Maud OLVIER  
Députée de l'Essonne